

Image not found or type unknown



Dossier préfecture auto-entrepreneur

Par **anikristi**, le **26/02/2010** à **19:34**

Bonjour,
Je voudrais déposer un dossier à la préfecture pour valider mon projet en tant qu'auto-entrepreneur. Est-ce que qn pourrait me dire s'il faut traduire mes diplômes par un traducteur assermenté à la Cour d'appel?
Merci pour votre réponse